

Instituts de Formation de Guingamp / Lannion Saint-Brieuc / Paimpol / Tréguier

CATALOGUE DE FORMATION CONTINUE 2026-2027



SOMMAIRE

1) INTRODUCTION

4

2) LES FORMATIONS DU CATALOGUE :

- Aides-soignants : intégrer les compétences nouvelles du référentiel de 2021 5
- Aspirations endotrachéales 6
- Assistant de Soins en Gériatrie 7
- Auxiliaire Ambulancier 8
- Premiers Secours en Santé Mentale 9
- Renforcement des compétences des agents de services hospitaliers et médico-sociaux 10
- Transfusion sanguine pour les infirmiers 11
- Tutorat et accompagnement des élèves aides-soignants en stage 12
- Tutorat des étudiants en soins infirmiers en stage 13
- Validation des Acquis de l'Expérience hybride et groupale du Diplôme d'État d'Aide-Soignant - étape 1/2 14
- Validation des Acquis de l'Expérience hybride et groupale du Diplôme d'État d'Aide-Soignant - étape 2/2 15

4) PLAQUETTE HANDICAP

16

5) L'OFFRE DE FORMATION ET LES INFOS PRATIQUES

18



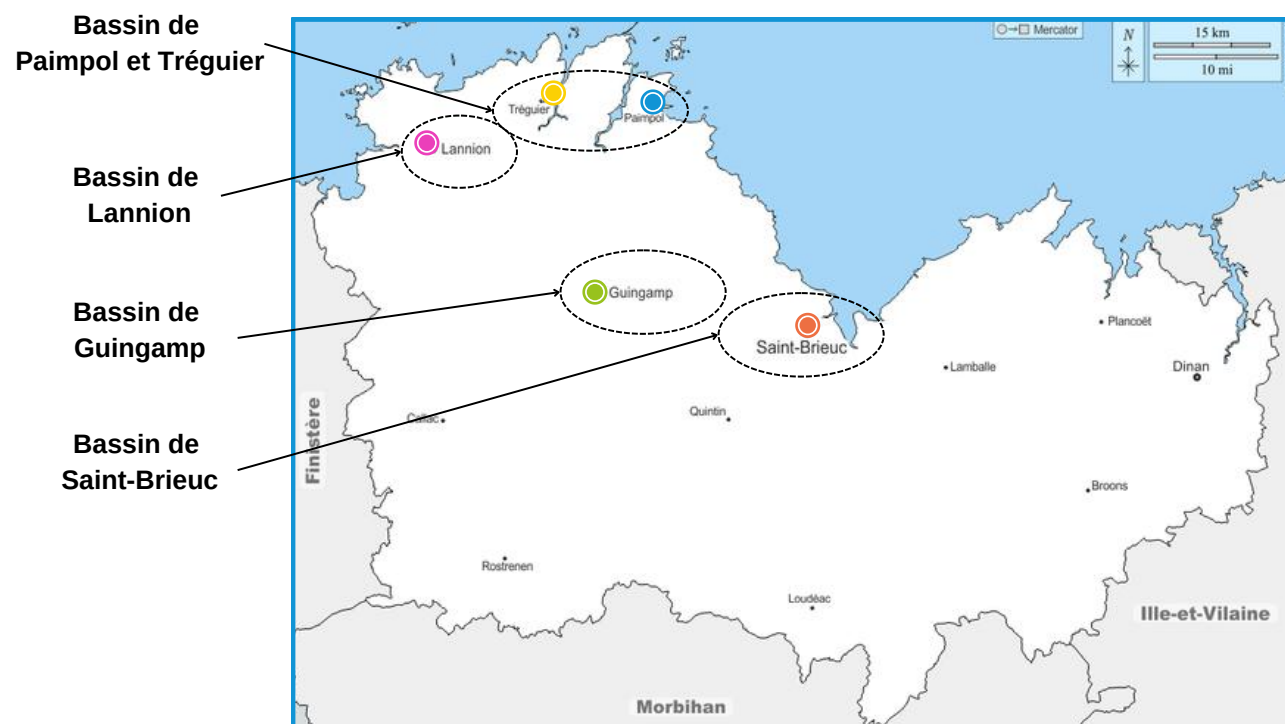
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

QUALIOPi

C1 – I1, I2 & I3 / C2 – I5 & I6 / C3 – I9

INTRODUCTION

La formation continue, sur le territoire, est organisée autour de trois bassins géographiques :



Depuis 2010, l'IFPS de Saint-Brieuc propose des sessions de formation professionnelle continue, dans un esprit de complémentarité des formations initiales en soins infirmiers, aides-soignants et ambulanciers.

Ces actions de formations visent l'actualisation et le développement des compétences soignantes des professionnels des milieux sanitaires et médico-sociaux.

Les formations sont conçues après l'étude des besoins et des contextes d'exercice des professionnels (réglementaire, réorganisation, évolution des savoirs, offre de soin, contexte sanitaire, social, économique et politique...). Elles s'inscrivent dans le principe de la qualité « du service à rendre à l'Usager ».

Reconnu pour la qualité de ses ingénieries de formation, l'IFPS est en mesure d'étudier toute demande spécifique de formation et de concevoir le dispositif de formation adapté.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

AIDES-SOIGNANTS : INTÉGRER LES COMPÉTENCES

NOUVELLES DU RÉFÉRENTIEL DE 2021



Public / Pré-requis

Aides soignants diplômés d'État avant 2021
Jour 1 : De 8 à 12 personnes maximum
Jour 2 : De 8 à 12 personnes maximum
Jour 3 : De 8 à 16 personnes maximum

Référents Territoriaux

Coordination : M.COHEN
Pédagogique : Mme LE BRAS
Administratif : Mme DESPREZ

Objectifs



- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées
- Développer ses capacités à observer et transmettre
- Évaluer l'état clinique d'une personne pour adapter sa prise en soins
- Appliquer les règles de bonnes pratiques
- Mobiliser ses connaissances théoriques pour réaliser de manière autonome les nouveaux actes de soins

Contenu



- Apports théoriques (capsule vidéo) et réactualisation des connaissances
- Ateliers pratiques
- Études de situation
- Échanges interactifs entre formateurs et participants

Référents de sites

Coordination

Lannion : Mme BATTAGLIA
Paimpol/Tréguier : Mme MAHE
Saint-Brieuc : Mme BATTAGLIA
Guingamp : M. HESS

Référents administratifs

Lannion : Mme PRIGENT
02.96.05.70.82 - secretariat.ifps.lannion@armorsante.bzh
Paimpol / Tréguier : Mme CHARRON
06.44.24.30.90 - myriam.charron@armorsante.bzh
Saint-Brieuc : Mme DESPREZ
02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh
Guingamp : Mme LE DU
02.96.44.81.80 - laetitia.ledu@armorsante.bzh

Programme

Journée A - BRÉHAT

Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.

Journée B - OUessant

Mettre en oeuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster.

Journée C - BELLE-ILE-EN-MER

Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

Évaluation



- Présence et participation active à la journée de formation
- Attestation de formation à la fin de chaque journée

Durée : 7h par jour de formation - 3 jours dissociables
Tarif TTC : 150 € par jour
Taux de satisfaction 2025 : 90%
Taux de délivrance de l'attestation de formation en 2025 : 100% (80 stagiaires formés sur le territoire)

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP





ASPIRATIONS ENDOTRACHÉALES



Public / Pré-requis

Toute personne susceptible de prendre en charge les personnes trachéotomisées (Auxiliaires de vie, AS, AES)

Groupe de 5 personnes minimum

Référents Territoriaux

Coordination : Mme MALINGRE
Pédagogique : Mme BATTAGLIA
Administratif : Mme DESPREZ

Référents de sites

Coordination

Saint-Brieuc : Mme MALINGRE

Référents pédagogiques

Saint-Brieuc : Mme BATTAGLIA

Référents administratifs

Saint-Brieuc : Mme Desprez
02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh



Objectifs

- Permettre au public concerné d'acquérir les compétences lui permettant de reconnaître une situation de détresse respiratoire et d'être habilité à effectuer des aspirations endotrachéales, en l'absence d'infirmier ou de masseur kinésithérapeute.

Contenu

- Test de positionnement



Formation théorique :

- Anatomie et Physiologie
- Les pathologies de l'appareil respiratoire
- Techniques d'assistance respiratoire
- Répercussions sociales et psychologiques de l'insuffisance respiratoire, et de la trachéotomie

Formation pratique :

- Apprentissage par simulation au plus proche de la réalité



Évaluation

- Évaluation théorique : 1 heure
- Évaluation pratique : le troisième jour

Durée : 3 jours (partie théorique = 2 journées + partie pratique = 1 journée)

Tarif TTC : 700 € / personne

Taux de satisfaction (2026) : 9.83/10

Taux de réussite (2026) : 83%

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE



Public / Pré-requis

Agents diplômés du secteur sanitaire et social de niveau 3 : aide-soignants, aides médico-psychologiques

Groupe de 8 personnes minimum

Objectifs

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne à son domicile, en EHPAD, à l'hôpital en SSR et en USLD :

- Accompagnement, soutien et aide individualisée
- Soins quotidiens
- Réhabilitation et stimulation des capacités
- Communication et relation à l'environnement



Contenu

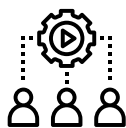
- Test de positionnement
- DF 1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35h)
- DF 2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21h)
- DF 3 : Mettre en place le projet de vie individualisé et les activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28h)
- DF 4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé et restaurer ou préserver leur autonomie, et maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes (28h)
- DF 5 : Réaliser des soins quotidiens dans le respect de la personne, de son autonomie et de son histoire de vie (28h)



DF = Domaine de Formation

Moyens pédagogiques

- Pratiques simulées
- Jeux de rôles
- Analyse de pratique professionnelle
- Cours théoriques
- Analyse des pratiques professionnelles en lien avec l'alternance entre formation et exercice professionnel



Évaluation

- Présence et participation active aux 4 semaines de formation



Durée : 140 heures : 4 semaines de 35h sur 4 mois

Tarif TTC : 1610 € / personne

Taux de satisfaction (2025) : 7.67/10

Taux de réussite (2025) : 100 % de délivrance de l'attestation de formation

Débouchés : L'ASG intervient auprès de personnes âgées en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs nécessitant un accompagnement, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de SSR cognitivo-comportementaux et les USLD.

Formation non éligible au CPF

Référents Territoriaux

Coordination : Mme MALINGRE
Pédagogique : Mme BATTAGLIA
Administratif : Mme DESPREZ

Référents de sites

Coordination

Paimpol / Tréguier : Mme MAHE
Saint-Brieuc : Mme BATTAGLIA

Référents administratifs

Paimpol/Tréguier : Mme CHARRON
06.44.24.30.90 - myriam.charron@armorsante.bzh
Saint-Brieuc : Mme DESPREZ
02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP

C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 21/05/2026



AUXILIAIRE AMBULANCIER



Public / Pré-requis

Accessible à tous, sans condition de diplôme
1 session/an en juin
20 places (aucune place ne peut-être pré-réservée)
Les inscriptions sont réalisées par ordre des dossiers complets.

Groupe de 8 stagiaires minimum

Référents de site

Coordination

Mr COHEN

Référents pédagogiques

M. DESCHOUX et Mme PEYRUSE

Référents administratifs

Mme GUICHARD

Objectifs



- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées.
- Développer sa posture professionnelle (bienveillance, empathie).
- Développer ses capacités à observer et à transmettre.
- Organiser son travail en équipe.
- Professionnaliser la relation avec les résidents, aidants, membres de l'équipe.
- Maîtriser les fondements de l'éthique professionnelle (confidentialité, secret professionnel, comportement).
- Savoir transmettre des informations.

Programme



- Test de positionnement
- Hygiène
- Principes et valeurs professionnelles
- Démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients
- Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, aide à la marche
- Déplacement des portages ou brancardage
- Règles de Transport Sanitaire
- PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale



Techniques pédagogiques

- Echanges interactifs entre formateurs et participants - Apports et réactualisation des connaissances théoriques, études de situations - Travaux pratiques et collectifs - Simulation en santé



Évaluation

- Présence et participation tout au long de la formation
- Évaluation pratique : AFGSU2



Validation

Participation à l'ensemble des enseignements et évaluations des compétences.
A l'issue de la formation, il est remis l'attestation de formation et l'attestation AFGSU2.

Durée : 2 semaines ½ - 91 heures

Tarif TTC : 1 070€ / stagiaire

Taux de satisfaction (2025) : 98 % (17 stagiaires)

Taux de réussite (2025) : 94,11% de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (16 stagiaires)

Débouchés : Exercice en entreprise de soins public ou privé disposant d'un service de transports sanitaires / en entreprise privée de transports sanitaires, en service de brancardage interne des établissements de santé

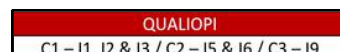
Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER

<https://www.ifps-stbrieuc.fr/ifa/auxiliaire-ambulancier/les-modalites-dadmission/>

HANDICAP





Public / Pré-requis

Tous publics / Aucun pré-requis

Groupe de 8 à 16 personnes



Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.



Contenu et programme

- Livret de positionnement
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème ou une crise de santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale
- Troubles de santé mentale abordés : dépression, troubles anxieux, troubles psychotiques, troubles liés à l'utilisation de substance

Demi-journée 1 :

- 1.1. Introduction à la santé mentale et aux interventions
- 1.2. Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale
 - Cadre des premiers secours / plan d'action AERER
 - Présentation de la dépression

Demi-journée 2 :

- 2.1. Le plan d'action pour la dépression (crise suicidaire)
- 2.2. Les troubles anxieux

Demi-journée 3 :

- 3.1. Le plan d'action pour les troubles anxieux (crise d'attaque de panique, crise après un événement dramatique)
- 3.2. Les troubles psychotiques

Demi-journée 4 :

- 4.1. Le plan d'action pour les troubles psychotiques
- 4.2. L'utilisation des substances et le plan d'action (crise d'agressivité, urgence médicale)

Validation :

Présence et participation active aux 2 jours de formation
Réponse au questionnaire PSSM sur la plateforme PSSM

Référents Territoriaux

Coordination : M. COHEN
Pédagogique : Mme HUET-TRUBUIL
Administratif : Mme DESPREZ

Référents de sites

Coordination

Saint-Brieuc : M. COHEN

Référents pédagogiques

Saint-Brieuc : Mme HUET-TRUBUIL

Référents administratifs

Lannion : Mme PRIGENT
02.96.05.70.82 - secretariat.ifps.lannion@armorsante.bzh
Paimpol/Tréguier : Mme CHARRON
06.44.24.30.90 - myriam.charron@armorsante.bzh
Saint-Brieuc : Mme DESPREZ - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Durée : 2 jours (14h)

Tarif TTC : 355 € / personne

Taux de satisfaction (2025) : 9.5/10

Taux de réussite (2025) : 100 % (71 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS DE SERVICE HOSPITALIERS ET MÉDICO-SOCIAUX



Public / Pré-requis

- Agents des services hospitaliers (ASH) ou agents de service exerçant en SAAD, EHPAD ou établissement de santé, public ou privé, justifiant d'au moins 3 mois d'ancienneté, qui seront sélectionnés par leurs employeurs (par entretien de positionnement)
- Pas de condition de qualification pré-requise

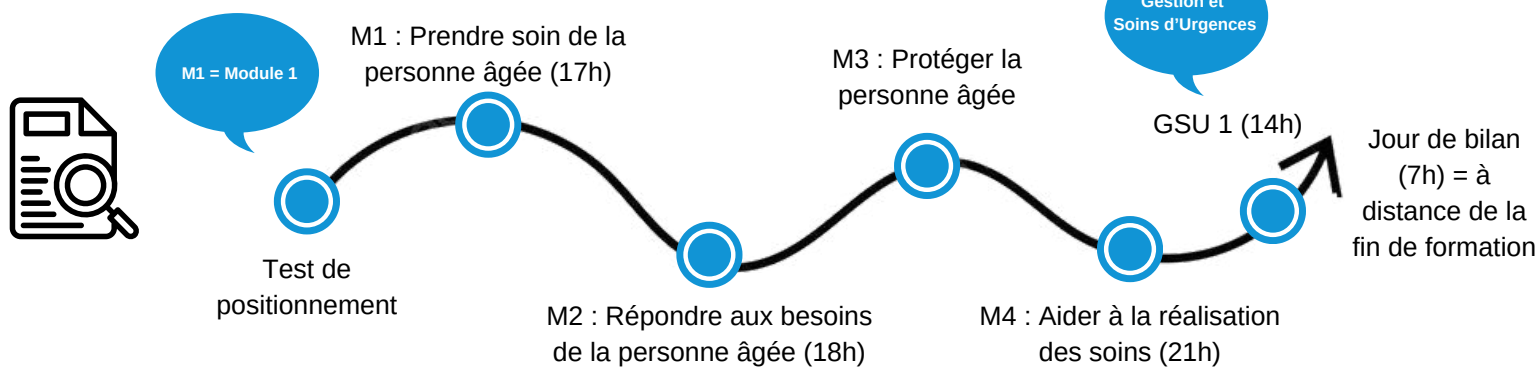
Groupe de 8 à 15 personnes

Objectifs

- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées.
- Une posture professionnelle (bienveillance, empathie).
- Protéger la personne âgée (chutes, propagation virus...).
- Capacité à observer, transmettre.
- Organisation du travail en équipe.
- La relation avec les résidents, aidants, membres de l'équipe.
- Éthique professionnelle (confidentialité, secret professionnel, comportement).
- La réalisation de soins : critères de qualité, respect et intimité, soins d'hygiène et de confort, ergonomie.
- Transmission des informations.



Contenu et programme



Moyens pédagogiques

- Échanges interactifs entre formateurs et participants
- Apports et réactualisation des connaissances théoriques
- Étude de situations / Travaux pratiques
- Travail individuel et collectif
- Retour sur expériences

Suite de parcours

Construire un projet professionnel en s'appuyant sur ce parcours pour la formation conduisant au diplôme d'état aide-soignant soit par :

- La consolidation du projet à murir
- L'entrée en IFAS
- La validation des acquis de l'expérience professionnelle

Référents Territoriaux

Coordination : M. COHEN
Pédagogique : Mme HUET- TRUBUIL
Administratif : Mme DESPREZ

Référents de sites

Référents pédagogiques

Lannion : Mme BATTAGLIA
Paimpol/Tréguier : Mme BOUVAT
Saint-Brieuc : Mme HUET-TRUBUIL

Référents administratifs

Lannion : Mme PRIGENT
02.96.05.70.82 - secretariat.ifps.lannion@armorsante.bzh
Paimpol / Tréguier : Mme CHARRON
06.44.24.30.90 - myriam.charon@armorsante.bzh
Saint-Brieuc : Mme DESPREZ
02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Durée : 84 heures sur 3 périodes distinctes
Tarif TTC : 1033 € / personne
Taux de satisfaction (2025) : 9.33/10
Taux de réussite (2025) : 100 % (17 stagiaires)
Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



TRANSFUSION SANGUINE POUR LES INFIRMIERS



Public / Pré-requis

IDE en USLD, médecine, chirurgie, SSR

Groupe de 7 personnes minimum

Référents Territoriaux

Coordination : Mme MALINGRE

Pédagogique : Mme HERZOG

Administratif : Mme DESPREZ

Objectifs

Que chaque IDE soit capable de réaliser un test pré-transfusionnel en respectant les règles de sécurité et en assurant la traçabilité de l'acte :

- Observer la carte de contrôle pré-transfusionnel
- Réaliser un test
- Comprendre la réaction observée
- Analyser et expliquer les résultats



Réaliser toutes les étapes nécessaires en effectuant l'ensemble des contrôles de sécurité et en assurant la traçabilité de l'acte :

- Identifier les règles qui régissent : la commande, le transport, la réception des PSL
- Effectuer en sécurité la pose d'un concentré globulaire
- Assurer la surveillance du patient, avant, pendant et après la transfusion

Référents de sites

Référents pédagogiques

Saint-Brieuc : Mme HERZOG

Référents administratifs

Saint-Brieuc : Mme DESPREZ

02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Contenu

- Tour de table : expériences de chacun sur la pratique de la transfusion sanguine
- Auto-évaluation individuelle (quiz, tests de connaissances)
- Rappels théoriques sur le sang, les groupes / phénotypes, les PSL, la procédure
- Test de Beth Vincent
- Exercices sur des CUPT déjà réalisés
- Reprise de l'auto-évaluation individuelle



Évaluation

- Questionnaire d'auto-évaluation



Durée : 4 heures

Tarif TTC : 250 € / personne

Taux de satisfaction (2025) : 9.83/10% (7 stagiaires)

Taux de réussite (2025) : 100 % (7 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOPI

C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 21/05/2026

TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE



Public / Pré-requis

Aides soignants diplômés d'état, en poste dans les établissements sur l'ensemble des secteurs d'activité et accompagnant les élèves aides-soignants en stage.

Groupe de 8 à 12 personnes

Référents Territoriaux

Coordination : Mr COHEN
Pédagogique : Mme MAHE
Administratif : Mme DESPREZ

Référents de sites

Coordination

Lannion : Mme BATTAGLIA
Paimpol/Tréguier : Mme MAHE
Saint-Brieuc : Mme BATTAGLIA
Guingamp : M. HESS

Référents administratifs

Lannion : Mme PRIGENT
02.96.05.70.82 -
secretariat.ifps.lannion@armorsante.bzh
Paimpol/Tréguier : Mme CHARRON
06.44.24.30.90 - myriam.charron@armorsante.bzh
Saint-Brieuc : Mme DESPREZ
02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh
Guingamp : Mme LE DU
02.96.44.81.80 - laetitia.ledu@armorsante.bzh

Objectifs

- Permettre aux tuteurs de s'approprier les concepts clés et les enjeux du référentiel de formation des aides-soignants.
- Mobiliser les principes fondamentaux de la pédagogie pour accompagner efficacement les stagiaires.
- Développer les pratiques pour l'évaluation des compétences en s'appropriant le portfolio et les outils disponibles.
- Encourager l'instauration d'une démarche réflexive en favorisant la collaboration dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Développer une posture de tuteur pour objectiver l'évaluation et la progression de l'élève.



Contenu et programme



- Le référentiel de formation AS
- Les compétences du tuteur
- L'accueil d'un apprenant en stage



Moyens pédagogiques :

- Échanges interactifs entre formateurs et participants
- Apports théorico pratiques (Capsules vidéo)
- Étude de situations/pratique simulée
- Travaux collectifs
- Retours d'expériences

Durée : 3 jours (21h) dont 2 jours consécutifs

Tarif TTC : 450€

Taux de satisfaction : Analyse en cours
Réingénierie de la formation réalisée en 2025

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



TUTORAT DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS EN STAGE



Public / Pré-requis

Infirmiers accompagnant les étudiants (fonction de tuteur, de professionnel de proximité)

Groupe de 7 personnes minimum

Référents Territoriaux

Coordination : Mme MALINGRE

Pédagogique : Mme MALINGRE

Administratif : Mme DESPREZ

Référents de sites

Référents pédagogiques

Lannion : M. GUILLOU

Saint-Brieuc : Mme MALINGRE

Référents administratifs

Lannion : Mme PRIGENT

02.96.05.70.82

secretariat.ifps.lannion@armorsante.bzh

Saint-Brieuc : Mme DESPREZ

02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

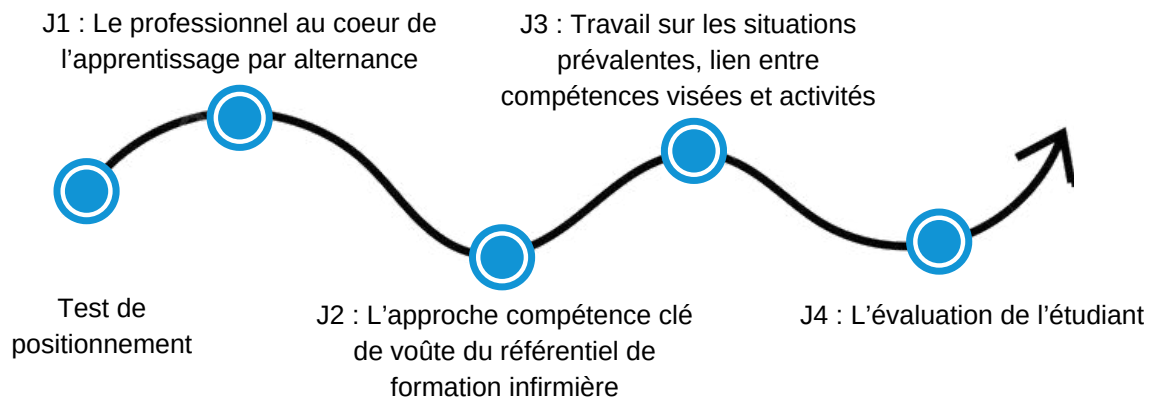


Objectifs

Optimiser la qualité de l'encadrement en stage des étudiants.

- Préciser les rôles et missions des acteurs de l'encadrement (tuteurs, professionnels de proximité).
- Améliorer la pertinence des évaluations en stage.

Contenu et programme



Durée : 4 jours

Tarif TTC : 468 € / personne

Taux de satisfaction (2025) : 10/10 (7 stagiaires)

Taux de réussite (2025) : 100 % (7 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOPI

C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 21/05/2026



Public / Pré-requis :

ASH

Référents Territoriaux

Coordination : M. COHEN

Pédagogique : Mme LE MARCHAND

Administratif : Mme DESPREZ

02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Objectifs

Valider les acquis de l'expérience en lien avec les activités :

- Domaine d'activités 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
- Domaine d'activités 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention.
- Domaine d'activités 5 : Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités.



Contenu et programme

A l'issue de l'étape de positionnement, l'équipe vous proposera un parcours de 94h composé de :

- Aide à la démarche du livret 1
- Accompagnement individuel et groupal à l'écriture de l'expérience - livret 2
- Suivi de la formation "Renforcement des compétences des ASH"
- Accompagnement de la Formation en Situation de Travail (AFEST)
- Préparation à l'entretien



Validation :

Par le jury de la DREETS de ces trois blocs

Suite de parcours :

- Bloc 2 (Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale)
- Bloc 3 (Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention)

Durée : 94 heures => dont 14h AFEST
Tarif TTC : 2850 € / personne
Taux de satisfaction (2022) : 100% (6 élèves)
Taux de réussite (2022) : 100 % (6 élèves)
Débouchés : DEAS

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE HYBRIDE ET GROUPE DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT - ÉTAPE 2 SUR 2



Public / Pré-requis

ASH ayant validé les blocs 1, 4 et 5 du DEAS

Référents Territoriaux

Coordination : M. COHEN

Pédagogique : Mme LE MARCHAND

Administratif : Mme DESPREZ

02.96.01.70.28 - ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Objectifs

Valider les acquis de l'expérience en lien avec les activités :



- **Bloc 2** : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale)
- **Bloc 3** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention)



Contenu et programme

- Cf référentiel de formation du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant 2021

Validation

de ces 2 blocs conformément aux recommandations du référentiel de formation DEAS 2021 à l'IFAS et certification par la DREETS.

Durée : 735 heures => Dont 350h de stage
Tarif TTC : 4550 € / personne
Taux de satisfaction (2022) : 100% (6 élèves)
Taux de réussite (2022) : 100 % (6 élèves)
Débouchés : DEAS

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



Le saviez-vous ?



50 %
Un actif sur deux sera
confronté à une situation de
handicap au cours de sa vie
active.



1 %
Parmi les personnes en
situation de handicap,
seulement 1 % sont en
fauteuil roulant.



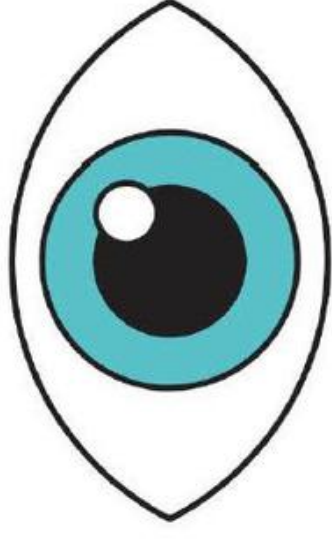
80 %
80% des handicaps sont
invisibles.



15 %
Seulement 15 % des
handicaps sont acquis à la
naissance ou pendant
l'enfance.



Aidez-nous à vous aider.
Faites-vous connaître auprès de votre
Référént Handicap !



HANDICAP

Un autre regard

Pour en savoir plus

Isabelle MALINGRE - Yann JADÉ
Référénts handicap
GHT d'Armor

isabelle.malingre@armorsante.bzh
02.96.01.77.41

yann.jade@armorsante.bzh
02.96.01.77.39

Le handicap au travail :
parlons-en !

Reconnus handicapés ? Et puis quoi encore ?

Le statut de travailleur handicapé ouvre des droits et avantages de natures diverses :

vosre accès à l'emploi est facilité

- Aménagement des épreuves des concours,
- Recrutement direct possible par la voie contractuelle.

vosre travail est organisé en fonction des conséquences de vosre handicap

- Temps partiel de droit,
- Aménagement du poste de travail (siège ergonomique, télé-agrandisseur, logiciels adaptés, prothèse auditive...)

vosre carrière professionnelle est adaptée

- Priorité à la mobilité (en fonction de l'adéquation postes/compétences et des postes vacants),
- Contrat d'apprentissage : pas de limite d'âge

des interlocuteurs privilégiés à vos côtés

- Référént handicap de vosre structure
- Médecin du travail/équipe santé au travail
- Ergonome

En informant vosre employeur (référént handicap), de vosre situation, vous lui permettez :

- de déclencher des dispositifs de financement afin de faciliter vosre maintien dans l'emploi, vosre travail au quotidien (*par le biais, par exemple d'un aménagement du poste*)
- de répondre à son obligation légale d'employer des personnes en situation de handicap

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Comment ça marche ?



Tout le monde sera au courant ?

La déclaration de travailleur handicapé relève d'une démarche **personnelle, individuelle et volontaire**. Vous pouvez l'engager à tout moment auprès du Référént Handicap, qui vous assure une totale **confidentialité** des échanges.



Ok... Mais concrètement, qu'est ce que je dois faire ?

1) Contacter le référént handicap de l'établissement
2) Effectuer Un dossier RQTH auprès de votre MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées, située à Plein)

La RQTH peut être attribuée à titre :
- définitif
- ou provisoire / à partir d'un



Un exemple parmi tant d'autres ...



Le handicap n'est pas toujours tel qu'on l'imagine

Le handicap n'est pas synonyme de personne en fauteuil roulant.

Handicap : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Article L114 : Code de l'action sociale et des familles

Il peut aussi s'agir de :

- Lombalgie, hernie discale, amputation, atrophie d'un membre, ...
- Malvoyance, cécité, troubles de l'audition, surdité, limitations au niveau du toucher, de l'odorat, du goût.
- Sclérose en plaques, diabète, cancers, maladies cardiovasculaires, SIDA, allergies respiratoires, alcoolisme, ...
- Dépression, troubles obsessionnels compulsifs, schizophrénie, psychoses, névroses, ...
- Troubles de l'apprentissage, de la mémoire, du langage.

Le handicap : une question de contexte

Le handicap se définit par rapport à un environnement de travail. Une déficience donnée, créera une situation de handicap ou non en fonction des contraintes propres à l'activité de la personne concernée.

L'OFFRE DE FORMATION ET LES INFOS PRATIQUES

Formateurs en activité et experts de leur discipline	Locaux aux technologies innovantes Salles de simulation avec dispositifs vidéos et équipements récents
Exigence qualité Formations organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles	Pédagogies actives / hybrides Analyse de pratique, jeux de rôles...

En relation avec l'avis de la MDPH, l'institut organise les conditions favorables au suivi de la formation et aux évaluations pour les stagiaires qui le sollicitent. Le référent handicap du GHT d'Armor peut également être sollicité par le stagiaire qui le souhaite

HANDICAP



Directrice des instituts de formation : Françoise HUET
Directeur IFA st-Brieuc / Coordinateur des IFAS du territoire : Franck COHEN
Cadre supérieur / Coordinateur IFSI St-Brieuc : Isabelle MALINGRE
Cadre supérieur / Coordinateur IFSI Lannion : Vincent GUILLOU
Cadre supérieur / Coordinateur IFAS Guingamp : Olivier HESS
Cadre supérieur / Coordinateur IFAS Paimpol / Tréguier : Violette MAHE
Référente Qualité des instituts de formation : Isabelle MALINGRE
N°SIRET IFPS St-Brieuc : 262 200 090 002 29
N°SIRET IFAS Paimpol : 262 200 090 003 28
N°SIRET IFAS Tréguier : 262 200 090 002 78
N°DPC du CH St-Brieuc / Paimpol / Tréguier : 1742
N° d'agrément Saint-Brieuc / Paimpol / Tréguier : 5322P009922



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Référents administratifs

Lannion

IFPS de Lannion-Trestel
B.P. 70348
22300 LANNION cedex
Tel : 02 96 05 71 96
secretariat.ifps.lannion@armorsante.bzh
site internet : www.ifps-lannion.bzh

Mme DELEU Véronique
Tel : 02.96.05.70.82
veronique.deleu@armorsante.bzh

Tréguier

IFAS de Tréguier
La Tour Saint Michel
BP 81 - 22220 TREGUIER
Tel : 02 96 92 10 33
secretariat.ifas.treguier@armorsante.bzh
Site internet : www.ifastregulier.fr

Mme CHARRON Myriam
Tel : 06.44.24.30.90
myriam.charron@armorsante.bzh

Païmpol

IFAS de Païmpol
L'Artimon
22 Lieu dit La Madeleine
22470 PLOUEZEC
Tel : 02 96 55 61 59
secretariat.ifas.païmpol@armorsante.bzh
Site internet : www.ifas-païmpol.fr

Mme CHARRON Myriam
Tel : 06.44.24.30.90
myriam.charron@armorsante.bzh

Saint-Brieuc

IFPS de Saint-Brieuc
2 Esplanade des Prix Nobel
22000 Saint-Brieuc
Tel : 02 96 01 70 28
ifps.stbrieuc@armorsante.bzh
www.ifps-stbrieuc.fr

M. LE GUEN Maël
Tel : 02 96 01 83 95
maelleguen@armorsante.bzh

Guingamp

IFAS de Guingamp
3 place du Champ au Roy
22200 Guingamp
Tel : 02 96 11 81 00
ifas.guingamp@armorsante.bzh
Site internet : <https://ghtarmor.bzh/ifas-de-guingamp/>

Mme LE DU Laëtitia
Tel : 02.96.44.81.80
laetitia.ledu@armorsante.bzh

